

**Bientôt...**

**le Pays Avallonnais vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique !**



Le 1er février 2021, le Pays Avallonnais lance un tout **nouveau service** pour ses habitants ! L'objectif sera d'accompagner les particuliers qui sont propriétaires de leur logement, pour occupation ou pour location, dans la rénovation énergétique de leur maison.

Le service sera là pour vous **aider de A à Z dans votre projet de rénovation BBC** (Bâtiment Basse Consommation). L'accompagnement pourra porter sur l'aspect financier et administratif avec la constitution d'un plan de financement personnalisé et optimisé, ainsi que sur l'aspect technique grâce à un audit énergétique et une aide au suivi de chantier. De plus, ces prestations pourront, selon les critères de revenus, **être prises en charge à 100 % !**

Le service pourra également répondre à vos questions, sur les thèmes comme la rénovation énergétique, les éco-gestes, l'inconfort lié à la chaleur ou l'humidité ou même les énergies renouvelables dans l'habitat.



### **Un dispositif national, régional et local**

Ce dispositif est intégré à Effilogis, programme développé par la Région Bourgogne-Franche-Comté pour l'efficacité énergétique des bâtiments, en partenariat avec le service public, FAIRE. L'objectif est de lutter contre la précarité énergétique et le changement climatique.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter le Pays Avallonnais et prendre rendez-vous avec notre conseillère, à partir du **1<sup>er</sup> février 2021**, au 03 86 18 02 70.

De plus, dès à présent et jusqu'au 6 janvier 2021, minuit, vous pouvez donner votre avis sur le nom de ce nouveau service ! Pour cela, rendez-vous sur le site internet du Pays Avallonnais : <https://avallonnais.fr/>

*Dispositif financé par :*

